



TRANSACTION - Tarif TTC (TVA incluse 20%) - Honoraires à la Charge du Vendeur

Prix de vente

VENTE BOX/ PARKING		forfait minimum de	3 000 €
DE 00.000 € à 75 000 €		forfait minimum de	7 000 €
DE 70.001 € à 110 000 €	8.5%	avec un minimum de	8 000 €
DE 110 001 € à 150 000 €	7.5%	avec un minimum de	10 000 €
DE 150 001 € à 200 000 €	7%	avec un minimum de	12 000 €
DE 200 001 € à 300 000 €	6%	avec un minimum de	14 000 €
DE 300 001 € à 500 000 €	5.5%	avec un minimum de	21 000 €
> 500 000 €	4.5%	avec un minimum de	30 000 €

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Tarif avis de valeur écrit à destination de notaires ou avocats

appartement < 40m ²	150 €
appartement 40 à 100 m ²	200 €
appartement > 100m ² – maison	300 €
immeuble - parcelle à détacher	500€

Nous serons heureux de vous offrir l'estimation de votre bien dans le cadre de sa mise en vente dans notre cabinet

Rédaction de Compromis :

Forfait administratif documents ALUR : 50€ + frais courrier RAR au réel à la charge de l'acquéreur.

LOCATION - Tarif TTC (TVA incluse 20%)

BAUX LOI DE 1989 + BAUX MEUBLES :

Honoraires de visite, constitution de dossier et rédaction d'acte : 10€/m² à la charge du locataire
10€/m² à la charge du propriétaire

Honoraires de réalisation d'état des lieux : 3€/m² à la charge du locataire et 3€/m² à la charge du propriétaire

Les honoraires s'entendent dans la limite de 1 mois de loyer HC.

STATIONNEMENT :

150€ TTC - 100% à la charge du locataire

LOCAUX COMMERCIAUX :

15% du montant du loyer annuel à charge du preneur

7% du montant du loyer annuel à charge du bailleur

150€ Frais rédaction Bail : 50% charge Preneur/ 50% charge Locataire

Tarif avis de valeur écrit à destination des banques, notaires ou avocats : **150€**

Nous serons heureux de vous offrir l'estimation de votre bien dans le cadre de sa mise en location dans notre cabinet

GESTION - Tarif TTC (TVA incluse 20%)

Honoraires Bailleur : **7.65%** du montant de toutes les sommes quittancées

Assurance Loyers impayés : **2.30%**

Forfait envoi documents : 15.00 €/trimestre à la charge du bailleur

Honoraires Contentieux: 150€ par procédure allant jusqu'au jugement.

Honoraires Gros Travaux : 150€ par travaux (travaux > à 2 mois et/ou > 6000€ TTC)

La délivrance d'une note est obligatoire.

Tarif en vigueur 23/04/2018

TOP IMMOBILIER

11 rue Nègre - 13005 - MARSEILLE

Tél : 04 91 299 600 • Fax : 04 91 299 609 • Email : topimmobilier@orpi.fr

TRANSACTION - LOCATION - GESTION

Indépendante, sociétaire volontaire du réseau ORPI, notre agence reste engagée juridiquement et financièrement

Affiliée à la Caisse de Garantie GALIAN, 89 rue de la Boétie, 75008 PARIS - N°18611 - Carte professionnelle T et G CPI 130102015000001871 délivrée par la CCI Marseille Provence
SARL ODIMMO au capital de 29 000 € - SIREN B 377 938 584 RCS Marseille - Code NAF 703 A - N° TVA Intracommunautaire : FR 303 779 385 84